N° affiliation FFTA : 2717071

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 17 Mars 2011

L'assemblée générale des ARCHERS DE RÉ s'est déroulée le 17 Mars 2011 à 18 heures 30 à la salle de la Poudrière à ST MARTIN DE RÉ, en présence du Président JL RUAULT, du secrétaire D.DESQUIBES et de membres, hélas trop peu nombreux, du bureau et du club.

Après avoir salué et remercié l'assemblée de sa présence, le président a fait un bilan de l'année écoulée.

La trésorière étant démissionnaire le président a présenté l'exercice comptable de l'année 2010, en détaillant les recettes et les dépenses, exercice qui se termine par un bilan positif . Une subvention de la mairie de ST MARTIN DE RÉ viendra compléter ce budget.

Le budget du club n'étant pas assez important pour faire vérifier sa comptabilité par des commissaires aux comptes, le président s'adresse aux membres des Archers de Ré présents afin de connaître les personnes désireuses de procéder à ce contrôle. Aucun membre ne se faisant connaître, le budget présenté a été approuvé par la majorité des participants qui donne quitus au président.

A l'issue ce dernier a repris la parole pour évoquer les points prévus à l'ordre du jour de l'assemblée:

- Un inventaire des matériels du club est égrainé afin que les membres connaissent les matériels acquis par leur club.
- Polos club pas de changement de couleur mais de matière. Les polos en coton n'ayant pas donné satisfaction, la matière dite « Technics » est adoptée. Le fournisseur ***Actuel Vet*** à Aytré propose ce nouveau polo.
- Achat de matériel
  Achat d'une banderole ARCHERS DE RE ***voté à la majorité***
  Achat d'un filet de protection ***voté à la majorité.***
  Prévision de la construction d'un autre mur de tir pour la distance de 30 mètres. ***voté à la majorité***
- Horaires du pas de tir extérieur
  Mardi Soir de 18 heures 20 heures
  Jeudi Soir de 18 heures 20 heures
  Les autres jours à disposition des archers licenciés et les jeunes sous la responsabilité des parents.
- Plage de la cible
  Accord des archers pour le nettoyage du nouveau pas de tir prévu sur demande de la mairie.

MANIFESTATIONS:

Une journée d'initiation au tir à l'arc le 1er Mai 2011 en faveur des sponsors est souhaitée afin de les remercier pour leur aide ***Projet approuvé***

Le défit Vauban du 15 Mai 2011 une participation de notre club est demandée. Une réunion aura lieu pour finaliser le projet avec les organisateurs. ***Projet approuvé si Profit pour le club***

3 week-end initiation au tir à l'arc dans le parc de La Barbette à ST MARTIN DE RE sont prévus aux dates suivantes: 21 et 22 Mai , 25 et 26 Juin et 23 et 24 Juillet. Cette année, du tir avec les flèches FluFLu et de vrai flèches sur cible à 10 mètres. Cette forme de tir demandant une infrastructure plus importante que l'année précédente la démonstration se fera du Samedi au Dimanche.
1€ pour les enfants et 2€ pour les adultes ***Projet approuvé***

Les 15 kilomètres de la mer, course pédestre annuelle à ST MARTIN DE RÉ, sera organisée le 16/07/2011. Deux stands ravitaillement seront tenus par des archers entre 18h et 20h. Cette participation permettra au club de recevoir une compensation financière. Une liste des membres des Archers de Ré sera transmise à la Mairie. ***Projet approuvé***

Le dimanche 3 avril 2011 journée tir à l'arc du Club dans la salle de ST MARTIN DE RE avec repas sur place dans club Houe
Projet approuvé

En fin de séance, une nouvelle élection des membres du bureau a été faite et approuvée par l'assemblée:.
La vice présidente MOLLE Murielle est démissionnaire
La trésorière EDOUARD caroline est démissionnaire
Le membre du bureau TALON Grégory est démissionnaire d'office
Geoffrey LAMOUSSE et Murielle DUCHESNE sont volontaires pour entrer dans le bureau
Ils sont élus à la majorité

Le nouveau bureau est ainsi composé des membres suivants:

Président:	RUAULT Jean Louis
Vice président:	Geoffrey LAMOUSSE
Trésorière:	Murielle DUCHESNE
Trésorier adjoint:	MAURICE Eric
Secrétaire :	DESQUIBES Dominique
Secrétaire adjointe:	TURBE Sylvie
Membre du bureau:	RAULT Patrice
Membre du bureau:	JALLAIS David

L 'assemblée générale est close à 20h45.

Le Président **Le secrétaire**